



LE TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

Le voyage est un élément privilégié de lien et de compréhension entre les peuples. Il doit permettre l'épanouissement du voyageur et de l'accueillant sur les plans personnel, culturel et économique. Les profits qu'il génère doit profiter équitablement aux populations locales et contribuer au développement durable de leurs territoires d'accueil.

Le commerce équitable appliqué aux services

Selon les chiffres de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est l'une des principales activités économiques sur la planète. Le nombre de touristes internationaux ne cesse d'augmenter depuis les années 60 : il a été multiplié par plus de 10 entre 1960 et 2000 (70 millions en 1960, 800 millions aujourd'hui). Pourtant, si le tourisme est une activité génératrice de richesses et un moyen de compréhension et d'échanges culturels entre les peuples, son essor incontrôlé peut provoquer de graves déséquilibres et générer d'importants dégâts sociaux, humains et environnementaux.

Face à ce constat et à la forte croissance du tourisme de masse, plusieurs opérateurs cherchent des alternatives dans le développement d'un tourisme mesuré et de qualité. On parle donc distinctement de tourisme alternatif, d'écotourisme, de tourisme responsable, éthique, solidaire ou équitable. Ces initiatives sont le fait d'organismes privés, d'associations ou de collectifs. Elles n'entrent pas dans un cadre de définitions légalisées et ne sont pas contrôlées par un organisme public. Il peut donc être difficile de s'y retrouver. Les deux démarches sont parfois assimilées. Pourtant, elles recouvrent des pratiques différentes.

TOURISME SOLIDAIRE ET TOURISME ÉQUITABLE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

- **Tourisme solidaire** : Forme de tourisme fondée sur le respect de la personne, des cultures et de la nature avec l'objectif de profiter directement aux pays du Sud, en valorisant les ressources et le patrimoine locaux. Il s'inscrit dans une logique de développement des territoires et d'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique.
- **Tourisme équitable** : Forme de tourisme solidaire qui, en outre, applique les principes du commerce équitable. Elle est mise en œuvre par des opérateurs touristiques en partenariat direct avec les communautés locales, lesquelles sont rémunérées équitablement et participent directement à l'élaboration commune et à la gestion des séjours. Les bénéfices de ce tourisme profitent aux populations locales et financent des projets de développement qui améliorent les conditions de vie de l'ensemble de la communauté.

QUE FAIT LA PFCE EN MATIÈRE DE TOURISME ÉQUITABLE ?

La Plate-Forme pour le Commerce Equitable regroupe à la fois des structures de commerce équitable et de tourisme équitable. Elle justifie ce choix en définissant le tourisme équitable comme un commerce équitable de services. Elle considère qu'il existe une complémentarité entre la commercialisation des produits d'une part, et des services d'autre part, pouvant donner lieu à un effet multiplicateur de développement.

Trois organisations de tourisme équitable font partie de la PFCE : Tourisme & Développement Solidaires, Croq'Nature et La Route des Sens et. Leur adhésion au collectif a motivé la rédaction d'une « Charte du Tourisme Equitable ».

LES PRINCIPES DE LA CHARTE DU TOURISME ÉQUITABLE DE LA PFCE

Comme pour le commerce équitable de produits, il était nécessaire de rédiger un document de référence, établissant des principes et engagements pour définir et mesurer les pratiques du tourisme équitable.

Sont considérés comme acteurs du tourisme équitable, les organisations assurant la promotion et la vente des produits de tourisme qui respectent les engagements suivants :

- Les communautés d'accueil, les prestataires de services locaux et les organismes de promotion de vente travaillent en **partenariat sur le long terme** et ils partagent les fruits de leurs activités menées en complémentarité.



- Les parties doivent être liées par une **contractualisation concertée**, notamment sur les projets de développement touristique et sur l'établissement des prix.
- Les activités touristiques sont pensées dans l'optique d'un **développement local et durable**, avec notamment un réinvestissement des bénéfices réalisés.
- Le principe de **transparence** vis-à-vis des modes de décisions, des transactions financières, des comptes généraux et de l'information des voyageurs est garanti. Cette transparence doit permettre le contrôle du respect des engagements pour chaque acteur déclarant son activité équitable.
- Les voyageurs ayant choisi cette forme de tourisme doivent se garder de toute attitude et toute intervention qui pourraient bouleverser les équilibres sociaux, culturels et écologiques des communautés d'accueil.

D'AUTRES INITIATIVES DE TOURISME SOLIDAIRE ...

■ En France

L'*UNAT* (Union Nationale des Associations de Tourisme) regroupe plus de 500 associations de tourisme, dont une vingtaine d'acteurs de tourisme solidaire. Elle a aussi élaboré une grille de critères pour définir les produits de tourisme solidaire, à savoir la sensibilisation des voyageurs, la possibilité de contacts avec la population locale, le respect de l'environnement, l'implication dans un ou plusieurs projets de développement local, les retombés économiques locales...

A partir de cet outil, elle distingue trois catégories de structures : **les opérateurs spécialisés** (qui proposent une majorité de voyages qui respectent ces critères), **les opérateurs relais** (qui soutiennent en France des projets nés au Sud) et **les structures d'appui** (qui contribuent à la promotion et à la commercialisation de voyages dont ils ne sont pas à l'origine).

ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) est une association qui regroupe une douzaine de tours opérateurs de tourisme d'aventure. Ils se sont réunis autour d'une charte définissant les engagements du tourisme responsable et cherchent à mettre en place un système de certification.

■ Au niveau international

La deuxième édition du Forum International du Tourisme Solidaire s'est tenue en mars 2006 au Mexique. Ce forum a offert un cadre d'échanges pour de nombreux acteurs internationaux du tourisme solidaire, en lien avec des organisations de commerce équitable (près de 500 participants du monde entier). Il permet de faire le point sur les différentes initiatives nationales et favorise les opportunités de coopération.

VERS UNE CERTIFICATION DU TOURISME EQUITABLE...

Des projets de définition de standards du tourisme équitable sont en cours pour tenter de clarifier les différentes pratiques et pour simplifier et sécuriser les choix du consommateur.

Le processus est sensiblement le même que pour le commerce équitable de produits. En premier lieu, les standards sont clairement définis. Puis, elle suppose une concertation entre les acteurs et des choix clairs sur les alternatives possibles.

Faut-il certifier le service « voyage » lui-même ou les « structures » qui le proposent ? Dans l'hypothèse d'une certification de structure, faut-il la délivrer aux organisations du Sud ou aux opérateurs de tourisme du Nord ? Comment doit se faire le choix d'un certificateur tiers ? Il est aussi nécessaire de rester vigilant sur l'articulation des logiques de certification au niveau national comme au niveau international.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Organisations de tourisme solidaire de la PFCE : Croq'Nature : www.croqnature.com ; La Route des Sens : laroutedessens.free.fr/ ; Tourisme & Développement Solidaires : <http://www.tourisme-dev-solidaires.org/>
- Charte de la PFCE pour le tourisme équitable : www.commerceequitable.org/
- FITS : www.tourisme-solidaire.org/
- UNAT : www.unat.asso.fr
- Kit pédagogique du CCFD, « Comprendre le commerce équitable », Fiche n°6 : www.ccfid.asso.fr/CCFD
- Rapport de Bernard Schéou, "Ethique et Tourisme" pour le Conseil National du Tourisme.